

# **le rôle des parents dans le projet éducatif**

par Jocelyne Royer

La notion de projet éducatif n'est pas, du moins pour une grande majorité de parents, une notion facile de compréhension et ce, même après la parution du « Plan d'action du MEQ ». Les théoriciens en ont présenté une définition, mais les parents s'y retrouvent difficilement et ils se sentent un peu mal à l'aise face à cette « innovation », car le rôle qu'ils auront à y jouer n'est pas très bien défini. Même si les parents manifestent un peu de scepticisme face à cette idée de renouveau, il n'en demeure pas moins que le projet éducatif revêt certains attraits qui invitent les parents à « s'embarquer ».

Le Plan d'action du MEQ définit le projet éducatif comme étant la manière dont l'école entend intervenir dans le développement de l'enfant, par une démarche qui respecte les différences et les diversités du milieu, qui tient compte des besoins et des droits des enfants. Le projet éducatif devra rendre l'école publique plus claire, plus cohérente, et faire en sorte qu'elle se rapproche de ce qui se vit à la maison. Il permettra donc aux parents de faire connaître, dans un processus démocratique, leurs attentes face à l'école publique. Se jouant principalement au niveau de l'école, le projet éducatif devra donc intégrer les parents dans sa réalisation.

On pourrait facilement dire que toutes les écoles ont un projet éducatif. En effet, plusieurs écoles « traditionnelles » de la CECM vivent des expériences qui correspondent, à divers degrés, à la notion de projet éducatif, sans pour autant en porter l'étiquette. Ces projets, en général, sont très précis, manquent de consistance, et généralement aucun document n'existe permettant d'y trouver une démarche planifiée. D'autres écoles, par contre, ont un visage bien spécifique, une personnalité propre, une planification très élaborée et, dans certains cas, les parents participent, en co-gestion, à l'orientation, au fonctionnement et à l'organisation de l'école. Ces écoles recrutent non seulement la clientèle du milieu, mais aussi celle qui partage les principes directeurs de ce type d'école (exemple : École Atelier, École Le Plateau, École libre, à la CECM).

Tentons de voir ce que devrait être idéalement la participation des parents au projet éducatif d'une école dite « traditionnelle » et qui s'adresse exclusivement à la clientèle du milieu.

Essayons de projeter l'intervention des parents dans l'élaboration, l'implantation, l'évaluation et le suivi du projet éducatif.

Les parents se percevant comme les premiers éducateurs de leurs enfants et acceptant d'intervenir dans le projet éducatif, ils peuvent jouer un rôle à la mesure de leurs capacités. Pour ce faire, l'école doit leur être ouverte, les accepter comme partenaires. Conséquemment, l'intervention des parents se situera donc à différents moments du projet éducatif selon leur potentiel, la place qu'on veut bien leur faire et le pouvoir qui leur est accordé dans la prise de décision. Cette intervention s'exercera par le biais du Comité d'école ou d'un comité spécial.

Dans l'élaboration du projet éducatif, la première démarche à laquelle les parents sont associés est celle de tracer le portrait de l'école et celui du milieu. Cette étape permet de vérifier s'il y a concordance entre le milieu et ce qui se vit à l'école et donne un aperçu quant à la nécessité d'élaborer un projet éducatif. Par la suite, si l'école décide de mettre de l'avant un projet éducatif, les parents, avec les autres agents de l'école, identifient, à l'aide d'un sondage, les orientations et les objectifs qui correspondent aux attentes des parents de l'école. Lorsque ces besoins sont connus, ensemble ils procèdent à leur classification afin de décider des orientations et des objectifs que l'école entend privilégier. À l'intérieur de l'école, les parents sont les plus aptes à définir les valeurs de leur milieu.

L'étape suivante consiste en la rédaction d'un projet à partir d'un certain consensus sur les attentes, les orientations et les objectifs, ce qui permet aux partenaires de l'école des discussions de fond sur certains sujets. Un

projet planifié, mais simple, évite de s'attarder aux questions secondaires ou de s'orienter dans de mauvaises pistes. Ce projet rédigé sert également comme point de référence lors de l'évaluation.

Avec les autres partenaires de l'école, les parents interviennent par la suite dans le choix des moyens pour atteindre les orientations, les objectifs généraux et particuliers qui ont été privilégiés. Ils cherchent également les moyens de participer à l'application de certains modes de fonctionnement de l'école ou l'organisation de certaines activités. Ils voient aussi à trouver des façons d'amener les autres parents à s'intéresser à l'école. Ils peuvent également apporter leur collaboration en fournissant leurs ressources humaines ou celles du milieu et contribuer, avec leur potentiel, à certaines démarches, même pédagogiques, particulièrement aux niveaux préscolaire et primaire, ou à des activités parascolaires intégrées ou non intégrées.

Lors de l'évaluation du projet éducatif, l'intervention des parents se situe dans l'appréciation des résultats et les rajustements qui s'imposent, soit des objectifs ou soit de la mise en oeuvre des moyens selon l'évolution du milieu. Cette action se réalise en présupposant toujours un processus démocratique.

L'ensemble des parents doit être bien informé sur le projet éducatif, ses orientations, ses objectifs et les moyens que l'école utilise pour assurer le développement de l'enfant. Cette démarche de l'école est très importante afin d'assurer la collaboration des parents à la maison. En effet, comment peut-on espérer atteindre les résultats souhaités si les parents ne donnent pas suite à la maison à ce qui se vit à

l'école, ne respectent pas le projet éducatif et n'en assurent pas un suivi.

Une certaine crainte d'essoufflement peut étouffer toute la motivation que les agents de l'école trouveront dans le projet éducatif. Une planification progressive se révèle donc nécessaire et en conséquence elle permet un réajustement en cours de route, de même qu'une intégration plus facile des parents.

Même si cette idée de projet éducatif est emballante, il n'en reste pas moins que les parents demeureront inquiets quant à la réalisation et à la survie d'une telle initiative. D'une part, pour qu'un projet éducatif vive réellement et se poursuive, l'école doit se prendre en charge, avoir une certaine marge de manoeuvre,

une autonomie des ressources financières, matérielles et humaines, ce qui suppose une décentralisation des pouvoirs des commissions scolaires vers les écoles. D'autre part, une certaine stabilité du personnel s'impose car c'est là un facteur contribuant à la réalisation d'un projet et à la motivation de l'équipe. De plus, les contraintes administratives et syndicales freinent très souvent l'enthousiasme de ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation et ce manque de souplesse a pour effet de modifier les conditions et de ne pas assurer un continuum dans l'action. C'est l'enfant qui en subit les conséquences.

Malgré cette note pessimiste, un projet éducatif dans une école est une expérience qui vaut la peine d'être tentée

même si elle n'a pas toujours l'envergure que l'on pourrait souhaiter. Penser un projet éducatif, l'élaborer et le mettre progressivement en marche est une action qui favorisera sûrement la création de rapports étroits et chaleureux entre des éducateurs qui n'ont qu'un but : assurer le développement harmonieux de l'enfant.

**Jocelyne Royer est présidente du Comité central de parents à la Commission des Écoles catholiques de Montréal.**